

Décision portant nomination du jury pour les concours internes de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe, branche d'activité professionnelle A (Sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Préparateur-trice en sciences de la vie et de la terre, session 2023, dans les académies de CORSE et NICE.

Le Recteur de l'académie de Corse,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours pour le recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe ;

Vu l'arrêté du 15 juin 2023 fixant les dates, modalités et conditions d'organisation en commun des recrutements des adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans les académies d'AIX-MARSEILLE, CORSE et NICE, au titre de l'année 2023 ;

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury pour les concours internes de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans la branche d'activité professionnelle A (Sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Préparateur-trice en sciences de la vie et de la terre, au titre de l'année 2023, dans les académies de CORSE et NICE :

Monsieur CAPELLI Bernard, inspecteur d'académie - inspecteur pédagogique régional de classe normale, président, Rectorat de l'académie de Corse, Ajaccio.

Monsieur CARDI Jean-Etienne, personnel de direction de classe normale, vice-président, Rectorat de l'académie de Corse, Moltifao.

Madame BASTELICA Delphine, ingénieure d'études de classe normale, experte, Aix Marseille Université, Marseille.

Madame BATTISTELLI Nadine, ingénieure d'études de classe normale, Rectorat de l'académie de Corse, Ajaccio.

Madame FERRO Stéphanie, technicienne de recherche et de formation de classe supérieure, Rectorat de l'académie de Corse, Ajaccio.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

